

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jessie Bérubé	Numéro de permis 2021094	Date d'inspection Le 29 novembre 2023	
Nom de l'établissement Centre Éducatif Les Farfeloups Ltée		Numéro de téléphone (506) 253-9924	
Adresse 154 rue Canada Saint-Quentin NB E8A 1G7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Le permis, les inspections, la routine et les procédures d'évacuation sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Les activités quotidiennes comprennent des programmations délibérément planifiées et documentées.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches.
- Dossiers administratifs sont tenus sur les lieux. Des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont menés chaque mois.
- Observations:  
Nourrissons: Le diner, brossage des dents, changements de la couche et la sieste.  
2 ans: Le diner et la sieste.  
3-4 ans: Le diner, routine de la sieste et la sieste.
- Discussions avec l'exploitante concernant l'éducatrice qui n'a pas complété son cours de RCR. Elle ne peut pas ouvrir, fermer ou être seule avec un groupe d'enfants. Je recommande que l'exploitante contacte l'agent(e) pédagogique concernant la documentation et la planification.

original signé par  
Mona Martin

Le 29 novembre 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Jessie Bérubé

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 novembre 2023

---

Date